

## **Programme de mentorat, journée des évaluations des demandes de fonds et atelier d'écriture des demandes de fonds au CRCHUM**

(Version décembre 2010)

Un programme de mentorat des jeunes chercheurs est très souvent présent dans les institutions performantes. La démarche d'excellence du CRCHUM ne fait pas exception à la règle et doit se doter d'un programme performant afin d'assurer le succès de ses chercheurs.

Notre programme de mentorat vise l'adhésion de tous les nouveaux chercheurs du CRCHUM y compris les cliniciens qui désirent entamer une carrière de chercheur autonome au centre de recherche en accord avec la convenance institutionnelle. Pour le chercheur clinicien, le programme de mentorat devrait s'intégrer à la suite de la structure proposée pour le recrutement des cliniciens chercheurs dans le document déposé par la direction de la recherche clinique du CRCHUM.

Les résultats obtenus par les chercheurs du centre aux concours antérieurs laissent croire qu'il serait avantageux de prolonger la période de mentorat au-delà du Junior 1. Le programme de mentorat proposé s'adaptera à cette réalité et prolongera le suivi des chercheurs à l'aide de trois mécanismes : mentorat, journée d'évaluation des demandes de fonds et atelier d'écriture des demandes de fonds.

### **1. Programme de mentorat**

Dès qu'un chercheur est recruté ou retenu par le CRCHUM, un comité de mentorat est formé.

Le comité est composé de trois chercheurs expérimentés du CRCHUM, dont l'un travaille dans un domaine proche de celui du "mentoré". L'un de ces chercheurs peut appartenir à



CENTRE DE RECHERCHE DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

■ Hôtel-Dieu  
3850, rue Saint-Urbain  
Montréal (Québec) H2W 1T7

■ Hôpital Notre-Dame  
2099, rue Alexandre-de-Sève  
Montréal (Québec) H2L 2W5

■ Hôpital Saint-Luc  
264, boul. René-Lévesque Est  
Montréal (Québec) H2X 1P1

■ Technopôle Angus  
2901, rue Rachel Est  
Montréal (Québec) H1W 4A4

une autre institution. Dans le cas, des chercheurs cliniciens, l'un des membres du comité doit être le chef de département ou de service concerné (ou le représentant).

Les mentors doivent répondre aux critères suivants :

- ✓ Capacité de transmettre des conseils dans le but d'aider un "mentoré" à développer sa carrière de recherche
- ✓ Posséder des compétences de leadership
- ✓ Avoir de l'expérience dans les processus d'évaluation des dossiers de chercheurs et des demandes de fonds pour aider le "mentoré" dans la rédaction de ces demandes
- ✓ Être capable de créer un climat de confiance et de respect mutuel
- ✓ Être disponible pour des rencontres avec le "mentoré"

Les attentes du CRCHUM envers le comité de mentorat sont :

- ✓ D'aider le "mentoré" à établir un programme de recherche novateur
- ✓ De conseiller le "mentoré" dans la constitution de son équipe de recherche (embauche de personnels, étudiants) en tenant compte des ressources disponibles
- ✓ D'aider le "mentoré" à définir une stratégie de choix d'organismes subventionnaires à solliciter et de planification des demandes
- ✓ D'assister le "mentoré" dans la conception et la rédaction de ces demandes
- ✓ De siéger à la journée d'évaluation des demandes de fonds (voir 2.)
- ✓ D'aider le "mentoré" à identifier les ressources nécessaires à la poursuite de son programme de recherche (plateformes, collaborateurs, etc.)
- ✓ D'appuyer, encourager et motiver le "mentoré"
- ✓ De créer un climat de confiance et de respect mutuel avec le "mentoré"

Les modalités précises de fonctionnement du mentorat sont laissées à l'initiative de chaque comité. Néanmoins, au minimum le comité doit rencontrer le "mentoré" dans les premières semaines après son arrivée au CRCHUM puis deux fois par an les deux premières années et une fois par an ensuite. Il est suggéré que l'un des membres du comité soit désigné comme personne contact privilégiée à qui le "mentoré" pourra s'adresser à chaque fois qu'il ou elle en ressentira le besoin. Une fois par an\*, le comité de

mentorat adresse une note de synthèse sur la progression de la carrière du "mentoré" au responsable d'axe concerné.

*\*Pour les chercheurs qui feront une demande de bourse junior 1 au FRSQ :*

*Puisque le FRSQ demande qu'une lettre du mentor du candidat (incluant le plan de mentorat pour la première année de la bourse avec une perspective sur 4 ans (maximum de 2 pages)) soit présentée dans le dossier du candidat et que cette lettre est essentielle pour l'évaluation du dossier du candidat dans le cadre de l'appui du milieu, l'ébauche de la lettre par le mentor principal devra être envoyée au moins 2 semaines avant le date du dépôt de la demande au directeur adjoint scientifique concerné.*

(Voir annexe pour aide à la rédaction de la lettre du mentor)

## **2. Journée d'évaluation des demandes**

Deux fois par an, soit à la mi-août et à la mi-février, une journée d'évaluation des demandes sera organisée afin de permettre non seulement aux recrues mais également à l'ensemble des chercheurs de notre centre qui le désirent de pouvoir bénéficier de cette évaluation. Le comité sera principalement constitué des membres de l'ensemble des différents comités de mentorat et, si besoin, d'autres chercheurs sollicités en raison de leur expertise et des programmes de recherche qui seront déposés par des chercheurs du CRCHUM qui n'ont plus de comité de mentorat.

Afin de rendre cette journée la plus efficiente possible, les chercheurs qui présenteront leur projet devront :

- ✓ Un mois avant la date de présentation : envoyer à la direction du CRCHUM une copie de la lettre d'intention de la demande.
- ✓ Lors de la journée d'évaluation des demandes : présenter au comité les éléments clés de leur demande sous forme de 4 à 5 diapositives qui doivent répondre aux questions suivantes :
  - Pourquoi ce projet de recherche est important pour l'avancement des connaissances?
  - En quoi le projet est-il novateur?

- Le projet est-il faisable compte tenu de l'expertise du candidat et des ressources disponibles?

La durée approximative de chaque présentation est de 15 minutes et aura pour objectif d'aider le chercheur à définir les grandes orientations de sa demande.

### **3. Atelier d'écriture des demandes de fonds**

Un atelier d'écriture des demandes de subventions est organisé pour tous les chercheurs du CRCHUM à une fréquence qui dépend des besoins exprimés. La présence des chercheurs nouvellement recrutés est fortement encouragée.

La direction du CRCHUM sollicite la participation de chercheurs chevronnés qui peuvent traiter des points suivants :

- ✓ Demandes de bourses salariales
- ✓ Subventions d'opération (conception et rédaction)
- ✓ Fonctionnement des comités de pairs
- ✓ Processus de révision

### **4. Évaluation du programme**

Un dispositif d'évaluation du programme de mentorat, de la journée d'évaluation des demandes de fonds et de l'atelier d'écriture d'une demande de fonds à l'aide de sondages auprès des mentorés, des mentors, des membres des différents comités et des chercheurs ayant participé à la journée des évaluations permettra d'ajuster ces activités aux besoins de notre communauté scientifique.

Nous sommes conscients des efforts requis de tous afin d'obtenir les effets escomptés mais les succès que nous obtiendrons ne pourront que rejaillir sur tous par l'optimisation d'un succès collectif auprès des organismes subventionnaires mais surtout de créer un milieu qui favorise le développement de nos chercheurs vers une carrière scientifique d'envergure.

## Annexe

### Aide à la rédaction de la lettre du mentor

La lettre du mentor peut être à l'image des directives du FRSQ pour l'évaluation du dossier du candidat J1 dans le cadre de l'appui du milieu. Dans ce dernier cas, il est important pour le mentor de personnaliser sa lettre et de faire ressortir le soutien ainsi que l'approche du comité envers le "mentoré".

- Présenter les membres du comité (expérience en recherche, en mentorat, leurs forces pour le "mentoré")
- Présenter le "mentoré" et vos liens avec lui (intérêts de recherche ou autre)
- Décrire les forces du "mentoré", la pertinence de son programme de recherche, son autonomie, son intégration, son implication au milieu d'accueil, l'établissement de collaborations, ses connaissances et qualités relatives à la gestion de la recherche et de l'équilibre du temps de recherche avec les autres activités professionnelles, le développement de son laboratoire, l'obtention de fonds, le dossier de publications (et leur impact), de communications, de son rayonnement, les possibilités de valorisation de la recherche, l'encadrement des étudiants
- Décrire le plan de mentorat prévu par le comité en lien avec l'expérience du "mentoré", la fréquence des rencontres, les objectifs, les priorités, les échéanciers à court et plus long terme, la stratégie du développement de collaborations, du financement, de la participation à la journée de l'évaluation des demandes et de l'atelier d'écriture des demandes du CRCHUM et de l'implication du comité auprès du "mentoré"
- Décrire les chances de succès en lien avec le développement de carrière du "mentoré"